

EPISODE DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE

Dispositif préfectoral activé selon les prévisions de dépassements des seuils réglementaires élaborées par Atmo Guyane

AUJOURD'HUI
le 19/02/26



PROCEDURE D'INFORMATION ACTIVEE

Vigilance pour les personnes sensibles et vulnérables

DEMAIN
le 20/02/26



PROCEDURE PREVUE

PREVISIONS DE DEPASSEMENTS DES SEUILS REGLEMENTAIRES

Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$			
Ozone O ₃	Particules fines PM ₁₀	Dioxyde d'azote NO ₂	Dioxyde de soufre SO ₂
Vert	Orange (50 $\mu\text{g}/\text{m}^3/24\text{h}$)	Vert	Vert

Polluants et seuils dépassés en $\mu\text{g}/\text{m}^3$			
Ozone O ₃	Particules fines PM ₁₀	Dioxyde d'azote NO ₂	Dioxyde de soufre SO ₂
Vert	Vert	Vert	Vert

Dépassements	Année N-1	Année N (en cours)
Seuil d'information et de recommandation	3	1
Seuil d'alerte	6	2

En cas de constat ou prévision d'épisode de pollution de l'air ambiant, un dispositif préfectoral de gestion comportant 2 niveaux est mis en oeuvre.

 **Au niveau d'information-recommandation**, des messages sanitaires et des recommandations comportementales sont diffusées.

 **Au niveau d'alerte**, au delà des messages sanitaires et des recommandations comportementales, des mesures réglementaires de réduction des émissions dites mesures d'urgence, peuvent être mises en oeuvre par le préfet.

Légende	
	Aucune procédure active
	Procédure d'information activée
	Procédure d'alerte activée

Explications de Atmo Guyane

Selon les modèles de prévision de la qualité de l'air et les conditions météorologiques annoncées, un épisode de pollution avec dépassement du seuil d'information et de recommandation est attendu aujourd'hui, jeudi 19 février, sur l'ensemble du territoire, en raison de l'arrivée d'une brume de poussières sahariennes.

À ce jour, jeudi 19 février 2026, les concentrations en particules fines PM₁₀ (particules de diamètre inférieur à 10 μm) devraient dépasser, selon les prévisions, le seuil d'information et de recommandation (SIR) fixé à 50 $\mu\text{g}/\text{m}^3$.

À 9 heures, ce seuil de 50 µg/m³ a déjà été dépassé sur nos stations de mesure, avec des concentrations de 60,3 µg/m³ à Cayenne et de 54,8 µg/m³ à Kourou.

Un dépassement du SIR est donc attendu aujourd'hui sur l'ensemble du territoire. La procédure d'information est déclenchée pour ce jeudi 19 février 2026.

Selon les modèles de prévision, les concentrations devraient diminuer au cours de la journée et redevenir inférieures au seuil de 50 µg/m³ demain, vendredi 20 février.

Pour plus d'informations sur l'épisode de pollution en cours : www.atmo-guyane.org